



ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMCCEN

AT/DO13/S.D.T/D.RA/CRU/N²⁴⁹/2024

TLEMCCEN : 26/11/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCCEN**

A

Monsieur LE GERANT DE L'ETP ALIANE ABDEL-ILLAH

OBJET : Mise en demeure N°1

Suite à votre absence répétitive injustifiée et non autorisée de notre part concernant les travaux de raccordement qui vous a été confié conformément à l'ODS N°295/AT/DOT13/SDT/DPERA/2024/RA du 24/07/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec ALGERIE TELECOM sera résilié à tort exclusif de votre part.

LE DIRECTEUR



ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID
- 1 -